



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS  
N°R76-2026-001

PUBLIÉ LE 1 JANVIER 2026

# Sommaire

## **DRAAF / Secrétariat Général**

R76-2026-01-01-00001 - Arrêté de subdélégation de signature à certains agents de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt - service territorial FranceAgriMer (2 pages)

Page 3

DRAAF

R76-2026-01-01-00001

Arrêté de subdélégation de signature à certains agents de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt - service territorial FranceAgriMer



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale  
de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt**

**ARRETE du 01/01/2026  
portant subdélégation de signature à certains agents de la direction régionale de  
l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt - service territorial FranceAgriMer**

**Le Directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt,**

**Vu** le code rural et de la pêche maritime ;

**Vu** la loi n°72-619 du 5 juillet 1972 modifiée portant création et organisation des régions, notamment son article 21-1 ;

**Vu** l'ordonnance n° 2009-325 du 25 mars 2009 relative à la création de l'Agence de services et de paiement (ASP) et de l'Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer (FranceAgriMer) ;

**Vu** le décret n°84-1191 du 28 décembre 1984 modifié relatif à l'organisation des services extérieurs du ministère de l'agriculture ;

**Vu** le décret n°2004-374 du 29 avril 2009 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements, notamment son article 39 ;

**Vu** le décret n° 2010-429 du 29 avril 2010 relatif à l'organisation et aux attributions des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ;

**Vu** le décret en conseil des ministres du 11 janvier 2023 portant nomination de M. Pierre-André DURAND, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne ;

**Vu** l'arrêté ministériel du 29 mai 2024 portant nomination de M. Olivier ROUSSET, directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Occitanie, à compter du 10 juin 2024 ;

**Vu** l'arrêté préfectoral du 4 janvier 2016 portant organisation de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ;

**Vu** l'arrêté préfectoral du 10 février 2025 portant délégation de signature à monsieur Olivier ROUSSET, directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Occitanie au titre de FranceAgriMer, publié le 10 février 2025 au recueil des actes administratifs spécial n°R76-2025-028 ;

**Vu** la décision du 2 avril 2009 modifiée portant organigramme et organisation générales des services de FranceAgriMer ;

**Vu** la décision du directeur général de FranceAgriMer du 3 février 2025 portant délégation de signature à Monsieur Pierre-André DURAND, préfet de la région Occitanie, représentant territorial de FranceAgriMer ;

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt  
1 place Emile Blouin  
Bâtiment D  
CS 70005  
31952 TOULOUSE CEDEX 9  
Tél. 05 61 10 61 10 – Fax. 05 61 10 61 00  
Courriel : [direction.draaf-occitanie@agriculture.gouv.fr](mailto:direction.draaf-occitanie@agriculture.gouv.fr)  
<http://www.occitanie.gouv.fr>

1 / 2

## ARRÊTE

### Article 1<sup>er</sup>

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Olivier ROUSSET, directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, la délégation de signature qui lui a été conférée par l'arrêté préfectoral du 10 février 2025 susvisé, sera exercée par Messieurs Nicolas JEANJEAN, IGPEF, Stéphane DEFOS, IGPEF, et Frédéric BOUSQUET, attaché d'administration hors classe, directeurs régionaux adjoints.

### Article 2

Subdélégation de signature est donnée à Monsieur Stéphane BOUNEAU, chef du service régional FranceAgriMer, à Monsieur Luc FRUITET, chef de service adjoint, à Madame Lucile SCHWARTZ, cheffe de service adjoint, à l'effet de signer les décisions, instructions et correspondances nécessaires à l'accomplissement des missions techniques de FranceAgriMer dans la région Occitanie, à l'exception des actes normatifs ou interprétatifs de portée générale.

Cette même subdélégation de signature est donnée à Madame Béatrice DEDIEU, cheffe d'unité, à Messieurs Jacques DEGAILLE, Laurent HANON et Jean-Dominique PASTRUCH, chefs d'unité, ainsi qu'à Mesdames Isabelle BARRIERE, Hélène LECLERC, Audrey RIBET, cheffes d'unité adjointes et Messieurs Benjamin BERIZZI, Claude MAURIN et Johan NOVAR, chefs d'unité adjoints.

### Article 3

Subdélégation de signature est donnée à :

- Madame Delphine BOUDES, à l'effet de signer les actes relevant de l'instruction et de la validation des billets de financement pour les collecteurs de céréales au profit des établissements de crédit.

### Article 4

Toutes les subdélégations antérieures à la présente subdélégation sont abrogées.

### Article 5

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Fait à Toulouse, le 01/01/2026

Le directeur régional de l'alimentation,  
de l'agriculture et de la forêt,

Olivier ROUSSET

